



Société anonyme
Capital Social : 1.459.567,76 euros

Siège social : 6, rue Dewoitine
– Immeuble Green Plaza, 78140 Vélizy
382 231 991 RCS Versailles

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019

SOMMAIRE

1 – Attestation du responsable du rapport financier semestriel	3
2 – Rapport d'activité au 30 juin 2019	4
3 – Comptes consolidés résumés semestriels établis en normes IFRS pour la période de six mois clos le 30 juin 2019	7
4 – Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés résumés semestriels établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne	41

1. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

1.1 RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur Michel Artières, Président et Directeur Général de la société ATEME.

1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Vélizy, le 24 septembre 2019

Monsieur Michel Artières, Président et Directeur Général de la société ATEME.

2. Rapport d'activité au 30 juin 2019

2.1 FAITS MARQUANTS DU 1ER SEMESTRE 2019

Le 26 février 2019 : l'encodeur logiciel TITAN d'ATEME permet de tester le standard ATSC 3.0 pour Pearl TV et le marché du "Phoenix Model"

ATEME a annoncé sa collaboration avec Pear TV sur la recherche en environnement réel du standard ATSC 3.0. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet "Phoenix Model", banc d'essai pour les services de télévision de prochaine génération.

À l'aide de la solution logicielle TITAN d'ATEME, Pearl TV teste l'encodage HEVC multicanal compatible ATSC 3.0, y compris des fonctionnalités avancées telles que la vidéo ultra haute définition, la plage de couleur en dynamique élevée, l'audio immersif, la gestion des droits numériques, les alertes d'urgence de nouvelle génération, la haute efficacité de codage vidéo évolutive (SHVC) et l'insertion de publicités numériques.

Le 19 mars 2019 : le Kyrion d'ATEME étoffe l'offre de Casablanca pour la diffusion de sport en direct et en ligne

ATEME a annoncé que Casablanca Online, l'un des principaux fournisseurs de services de diffusion en direct au Brésil, a choisi l'encodeur et décodeur Kyrion d'ATEME pour répondre à la demande croissante en traitement vidéo de haute qualité. L'encodeur et le décodeur Kyrion conviennent parfaitement à la diffusion du sport grâce à une latence ultra-faible.

Le 26 mars 2019 : le TITAN d'ATEME rend les liens de contribution/distribution vidéo agiles, de haute qualité, avec une faible latence et une flexibilité logicielle totale

ATEME a annoncé l'amélioration de sa suite logicielle TITAN afin de réduire les coûts de transmissions vidéo en contribution et distribution.

En mettant en œuvre une architecture entièrement modulaire, TITAN peut désormais être utilisé en tant que récepteur / passerelle / transcodeur universel avec encodeur / décodeur logiciel à faible latence et haute densité sur le même serveur. Il prend en charge tous les formats d'entrée, tous les CODECs, toutes les entrées/sorties (IP, bande L, ASI, SDI, bande de base sur IP) et inclut des fonctionnalités, tels le BISS-CA le standard ouvert d'EBU-Tech, qui sécurisent le contenu et gèrent l'accès conditionnel intra-bande pour les contenus de grande valeur.

ATEME présentera son headend logiciel convergé à l'épreuve du futur lors de NAB 2019

28 mars 2019 – ATEME, le leader émergent des solutions de diffusion vidéo pour la radiodiffusion, la câblodistribution, le SRD, l'IPTV et l'OTT, dédicacera son stand (SU6005) à NAB2019 pour démontrer comment sa solution logicielle convergente permet une contribution et une distribution agiles, des opérations de cloud hybrides pour fournir des vidéos d'expérience de haute qualité sur n'importe quel écran, Transmission 5G et ATSC 3.0 et préparation au codage de prochaine génération avec traitement 8K.

ATEME nomme Ray Fitzgerald vice-président et GM Amérique du Nord

5 avril 2019 - ATEME annonce l'embauche de Ray Fitzgerald en tant que vice-président et directeur général de leur organisation nord-américaine. Fitzgerald apporte plus de 25 ans d'expérience en ventes et en gestion de direction à ATEME. Avant de se joindre à ATEME, M. Fitzgerald a joué un rôle déterminant dans le développement et la définition de la stratégie de marché et de l'organisation des ventes afin de stimuler la croissance des revenus et d'établir

une position dominante sur le marché pour ces entreprises. Son objectif, et l'objectif pour l'ensemble de l'organisation est de continuer à innover et à offrir une excellente exécution à travers les segments du marché pour stimuler la croissance des revenus et un leadership clair sur le marché en soutenant nos clients avec des solutions de compression de classe mondiale.

ATEME permet à Hitachi Kokusai Linear de fournir des codages vidéo et des transmissions de diffusion de haute qualité

23 avril 2019 - ATEME , annonce le renouvellement de son partenariat avec Hitachi Kokusai Linear , fournisseur de premier plan en équipement de diffusion au Brésil et les marchés internationaux. Ce nouveau partenariat permettra à ATEME de fournir à la société des codeurs Kyrion à latence ultra faible.

Kyrion d'ATEME offre un codage H.264 et HEVC multicanaux de haute qualité, conçu pour une vaste gamme d'applications de télévision numérique. Son noyau d'encodage à la pointe de la technologie permettra à HKL de réduire la bande passante et d'atteindre son auditoire avec une qualité d'image révolutionnaire.

Les codeurs seront utilisés aux côtés des émetteurs de radiodiffusion HKL pour répondre à la demande croissante du marché de la radiodiffusion au Brésil pour un encodage vidéo de haute qualité et des transmissions de radiodiffusion.

ATEME soutien France Télévision dans le lancement de France TV Sport UHD 4K

Le 23 mai 2019, à l'occasion du tournoi 2019 de Roland Garros, France Télévisions lance **France TV Sport UHD 4K**, une chaîne événementielle diffusée 24h/24 lors de cette nouvelle édition du tournoi.

Cette chaîne en partenariat avec la Fédération Française de Tennis, donnera accès gratuitement aux meilleurs matchs du court central Philippe Chatrier couvert cette année par 14 caméras Ultra Haute Définition associées à une prise de son immersive en 3 dimensions.

Le public aura accès à une image inégalée, avec une définition 4 fois supérieure et dotée d'une gamme de couleurs au plus proche de la réalité.

Avec un parc de plus de 5 millions de téléviseurs UHD en France et des ventes annuelles de plus d'un million de récepteurs, l'UHD devient le futur standard de la télévision. France Télévisions, Orange, Eutelsat et leurs partenaires entendent accompagner son développement et fournir aux téléspectateurs des contenus UHD toujours plus nombreux.

France Télévisions remercie ses partenaires technologiques notamment ATEME pour la compression du signal.

ENMA choisi ATEME pour la diffusion du tournoi de football de la coupe d'Afrique des Nations 2019

Le 11 juin 2019, ATEME annonce que l'autorité nationale égyptienne des médias (ENMA) a sélectionné ATEME pour couvrir la coupe d'Afrique des nations 2019 qui se déroulera du 21 juin au 19 juillet 2019. A cette occasion, ATEME a fourni à ENMA une solution de tête de ligne vidéo complète basée sur ses encodeurs/décodeurs Kyrion et TITAN pur multiplexeur logiciel. Le système est installé sur 12 sites en Égypte pour acheminer les signaux ASI aux émetteurs de télévision par TNT et la norme E3 G.703 aux réseaux existants.

2.2 ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

2.2.1 Chiffre d'affaires

ATEME a réalisé au premier semestre 2019 un chiffre d'affaires de 30 081 K€ en progression de 29 % par rapport à la même période l'an passé.

Au niveau régional :

- Le chiffre d'affaires de la région **EMEA** a grimpé de 13 % en glissement annuel, à 9 916 K€, confirmant le retour à la croissance dans cette région depuis le 2nd semestre 2017 avec le renforcement de notre présence dans certains pays clés ;
- La région **États-Unis/Canada** a dégagé un chiffre d'affaires de 10 691 K€. Ce chiffre d'affaires est en progression de 26 %, confirmant le solide potentiel de croissance de la région ;
- Les ventes au premier semestre en **Amérique latine** et en région **Asie-Pacifique** ont respectivement augmenté de 76 % et de 41 %, à 5 450 K€ et 4 023 K€.

2.2.2 Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles progressent de 4 832 K€ (18 %) sur le premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018. Cette hausse se décompose notamment comme suit :

3 248 K€ (25%) en coûts des ventes

1 584 K€ (12%) en frais de structure (R&D, Marketing et Vente, frais généraux...)

2.2.3 Résultat financier

Le résultat financier est un profit de 62 K€ au 30 juin 2019. Il est essentiellement composé des gains de changes pour 159 K€ et des intérêts sur emprunts pour 58 K€.

2.3 EVOLUTION ET PERSPECTIVES

La stratégie d'ATEME reste centrée sur l'intensification du déploiement de ses solutions pour conforter sa position de partenaire de choix auprès des plus grands groupes de médias et des plates-formes de diffusion vidéo à travers le monde. Au 1er semestre 2019, ATEME a réalisé des avancées significatives à cet égard durant la période, et a continué de tisser des liens étroits avec des partenaires stratégiques de premier plan qui renforceront sa capacité à atteindre les objectifs de son plan à 2 ans (croissance du chiffre d'affaires de 20 % par an en 2019 et 2020 à périmètre et taux de change constant).

3. Comptes consolidés établis en normes IFRS au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018

Etat de la situation financière	Notes	30/06/2019 K€	31/12/2018 K€
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	3	1 832	1 821
Immobilisations corporelles	4	2 385	2 633
Droits d'utilisations	4	2 672	649
Autres actifs financiers non courants	5	784	1 005
Impôts différés actifs	20	842	647
Total actifs non courants		8 515	6 757
Stocks	6	3 686	3 625
Clients et comptes rattachés	7.1	22 274	21 865
Autres créances	7.2	6 880	5 774
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	4 526	6 254
Total actifs courants		37 366	37 518
Total Actif		45 881	44 275
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	10	1 463	1 457
Primes d'émission et d'apport	10	17 286	16 983
Réserve de conversion	10	94	118
Autres éléments du Résultat global	10	(5)	(73)
Réserves - part du Groupe	10	3 390	1 346
Résultat - part du Groupe	10	(1 182)	1 706
Capitaux propres, part du Groupe		21 045	21 537
Passifs non courants			
Engagements envers le personnel	13	560	607
Dettes financières non courantes	12	4 154	4 636
Dettes locatives non courantes	12	2 005	386
Passifs non courants		6 719	5 629
Passifs courants			
Dettes financières courantes	12	1 044	1 137
Dettes locatives courantes	12	714	306
Provisions	14	11	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15.1	7 828	8 738
Dettes fiscales et sociales	15.2	2 441	2 197
Autres passifs courants	15.3	6 078	4 718
Passifs courants		18 117	17 108
Total Passif		45 881	44 275

Compte de résultat	Notes	30/06/2019 6 mois K€	30/06/2018 6 mois K€
Chiffre d'affaires	16	30 081	23 236
Coûts des ventes	17.1	(16 029)	(12 781)
Marge brute		14 052	10 454
Frais de recherche et développement	17.2	(4 507)	(3 930)
Frais de marketing et vente	17.3	(9 095)	(8 524)
Frais généraux et administratifs	17.4	(1 706)	(1 270)
Résultat opérationnel		(1 256)	(3 269)
Charges financières	19	(102)	(77)
Produits financiers	19	4	9
Gains et pertes de change	19	159	240
Résultat avant impôts		(1 194)	(3 097)
Charge/produits d'impôts	20	12	(95)
Résultat net		(1 182)	(3 192)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(1 182)</i>	<i>(3 192)</i>
Résultat de base par action (€/action)	21	(0,23)	(0,31)
Résultat dilué par action (€/action)	21	(0,23)	(0,31)

IFRS État du Résultat Global consolidé	30/06/2019	30/06/2018 K€
Résultat de l'exercice	(1 182)	(3 192)
Ecart actuariels	67	145
Eléments non recyclables en résultats	67	145
Ecart de conversion de consolidation	(24)	(13)
Eléments recyclables en résultats	(24)	(13)
Résultat Global	(1 139)	(3 060)
<i>Part du Groupe</i>	<i>(1 139)</i>	<i>(3 060)</i>

Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés	Capital	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
	Nombre d'actions	K€	K€	K€	K€	K€	K€	K€	K€
Au 31 décembre 2017	10 275 289	1 439	16 202	1 268	141	(133)	18 917	-	18 917
Résultat net juin 2018				(3 192)			(3 192)		(3 192)
Autres éléments du résultat global					(13)	145	132		132
Résultat global				(3 192)	(13)	145	(3 060)		(3 060)
Exercice d'options de souscription d'actions	113 675	16	673				689		689
Annulation des actions propres issues du contrat de liquidité				22			22		22
Paiements en actions				170			170		170
Au 30 juin 2018	10 388 964	1 454	16 875	(1 732)	129	12	16 738	-	16 738
Au 31 décembre 2018	10 405 404	1 457	16 983	3 052	118	(73)	21 537	-	21 663
Résultat net juin 2019				(1 182)			(1 182)		(1 182)
Autres éléments du résultat global					(24)	67	43		43
Résultat global				(1 182)	(24)	67	(1 139)		(1 139)
Exercice d'options de souscription d'actions	47 407	7	303				310		310
Annulation des actions propres issues du contrat de liquidité				69			69		69
Paiements en actions				268			268		268
Au 30 juin 2019	10 452 811	1 463	17 286	2 207	94	(5)	21 045	-	21 045

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Notes	30/06/2019 K€	30/06/2018 K€
Résultat net		(1 182)	(3 192)
(-) Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	3	(393)	(388)
(-) Elimination des amortissements des immobilisation corporelles	4	(610)	(497)
(-) Elimination des amortissements IFRS 16	4	(396)	(145)
(-) Dotations provisions	13-14	(43)	(39)
(-) Reprises provisions	14	-	25
(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	11	(268)	(170)
(-) Coût de l'endettement financier net		(58)	(7)
(-) Moins-value de cession des immobilisations	3-4	(77)	(172)
(-) Autres		(44)	(36)
(-) Variation des impôts différés		218	(12)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		489	(1 751)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)		923	(7 836)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation		(434)	6 084
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3	(180)	(136)
Capitalisation des frais de développement	3	(300)	(294)
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(358)	(1 147)
Variation des autres actifs financiers non courants	5	(161)	(26)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(1 000)	(1 603)
Exercice de stock-options		310	689
Intérêts financiers bruts versés		(58)	(7)
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	12	(580)	(795)
Remboursements des dettes locatives (IFRS 16)	12	(393)	(156)
Autres flux de financement (dont affacturage)	5	451	148
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(269)	(122)
Incidences des variations des cours de devises		14	34
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		(1 689)	4 394
Trésorerie et équivalent de trésorerie net à l'ouverture		6 206	2 439
Trésorerie et équivalent de trésorerie net à la clôture		4 517	6 832
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		(1 689)	4 394

		30/06/2019	30/06/2018
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8	4 526	6 957
Concours bancaires courants	12	(9)	(124)
Trésorerie et équivalent de trésorerie nette à la clôture		4 517	6 832

Analyse détaillée de la variation du Besoin en Fonds de Roulement (en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Stocks (net des dépréciations de stocks)	60	619
Clients et comptes rattachés (net des dépré. de créances clients)	466	(5 188)
Autres créances	1 045	1 432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	915	(4 826)
Dettes fiscales et sociales	(243)	151
Autres passifs courants	(1 319)	(24)
Total des variations	923	(7 836)

Détail de la variation du BFR (en K€)	30/06/2019	Variation du BFR	Ecart de change	31/12/2018
Stocks (net des dépréciations de stocks)	3 686	60	(1)	3 625
Clients et comptes rattachés (net des dépréciations de créances clients)	22 274	466	56	21 865
Autres créances	6 880	1 045	(60)	5 774
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 828	915	6	8 738
Dettes fiscales et sociales	2 441	(243)	1	2 197
Autres passifs courants	6 078	(1 319)	41	4 718
		923	41	

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes semestriels consolidés en normes IFRS au 30 juin 2019.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en juin 1991, la Société ATEME (Société anonyme de droit français) a pour activité la réalisation d'appareils et instruments électroniques et informatiques, destinés à l'acquisition, le traitement et la transmission de l'information.

ATEME offre ainsi des produits et solutions pour couvrir :

- La contribution : encodeurs embarqués dans les cars de régie mobile et les décodeurs installés dans les studios,
- La diffusion « File » et la diffusion « Live »: solution de transcodage des contenus pour diffusion sur tous types d'écrans permettant de monétiser les contenus.

Adresse du siège social : 6 rue Dewoitine, 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 382 231 991 RCS de VERSAILLES

La Société ATEME et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe » ou « ATEME ». La Société est cotée sur Euronext Compartiment B.

1.2 Évènements du 1^{er} semestre 2019

Le 26 février 2019 : l'encodeur logiciel TITAN d'ATEME permet de tester le standard ATSC 3.0 pour Pearl TV et le marché du "Phoenix Model"

ATEME a annoncé sa collaboration avec PearTV sur la recherche en environnement réel du standard ATSC 3.0. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet "Phoenix Model", banc d'essai pour les services de télévision de prochaine génération.

À l'aide de la solution logicielle TITAN d'ATEME, Pearl TV teste l'encodage HEVC multicanal compatible ATSC 3.0, y compris des fonctionnalités avancées telles que la vidéo ultra haute définition, la plage de couleur en dynamique élevée, l'audio immersif, la gestion des droits numériques, les alertes d'urgence de nouvelle génération, la haute efficacité de codage vidéo évolutive (SHVC) et l'insertion de publicités numériques.

Le 19 mars 2019 : le Kyrion d'ATEME étoffe l'offre de Casablanca pour la diffusion de sport en direct et en ligne

ATEME a annoncé que Casablanca Online, l'un des principaux fournisseurs de services de diffusion en direct au Brésil, a choisi l'encodeur et décodeur Kyrion d'ATEME pour répondre à la demande croissante en traitement vidéo de haute qualité. L'encodeur et le décodeur Kyrion conviennent parfaitement à la diffusion du sport grâce à une latence ultra-faible.

Le 26 mars 2019 : le TITAN d'ATEME rend les liens de contribution/distribution vidéo agiles, de haute qualité, avec une faible latence et une flexibilité logicielle totale

ATEME a annoncé l'amélioration de sa suite logicielle TITAN afin de réduire les coûts de transmissions vidéo en contribution et distribution.

En mettant en œuvre une architecture entièrement modulaire, TITAN peut désormais être utilisé en tant que récepteur / passerelle / transcodeur universel avec encodeur / décodeur logiciel à faible latence et haute densité sur le même serveur. Il prend en charge tous les formats d'entrée, tous les CODECs, toutes les entrées/sorties (IP, bande L, ASI, SDI, bande de base sur IP) et inclut des fonctionnalités, tels le BISS-CA le standard ouvert d'EBU-Tech, qui sécurisent le contenu et gèrent l'accès conditionnel intra-bande pour les contenus de grande valeur.

Le 29 mars 2019 : ATEME présentera son headend logiciel convergé à l'épreuve du futur lors de NAB 2019

ATEME dédicacera son stand (SU6005) à NAB2019 pour démontrer comment sa solution logicielle convergente permet une contribution et une distribution agiles, des opérations de cloud hybrides pour fournir des vidéos d'expérience de haute qualité sur n'importe quel écran, Transmission 5G et ATSC 3.0 et préparation au codage de prochaine génération avec traitement 8K.

Le 5 avril 2019 : ATEME nomme Ray Fitzgerald vice-président et GM Amérique du Nord

ATEME annonce l'embauche de Ray Fitzgerald en tant que vice-président et directeur général de leur organisation nord-américaine. Fitzgerald apporte plus de 25 ans d'expérience en ventes et en gestion de direction à ATEME. Avant de se joindre à ATEME, M. Fitzgerald a joué un rôle déterminant dans le développement et la définition de la stratégie de marché et de l'organisation des ventes afin de stimuler la croissance des revenus et d'établir une position dominante sur le marché pour ces entreprises. Son objectif, et l'objectif pour l'ensemble de l'organisation est de continuer à innover et à offrir une excellente exécution à travers les segments du marché pour stimuler la croissance des revenus et un leadership clair sur le marché en soutenant nos clients avec des solutions de compression de classe mondiale.

Le 23 avril 2019 : ATEME permet à Hitachi Kokusai Linear de fournir des codages vidéo et des transmissions de diffusion de haute qualité

ATEME , annonce le renouvellement de son partenariat avec Hitachi Kokusai Linear , fournisseur de premier plan en équipement de diffusion au Brésil et les marchés internationaux. Ce nouveau partenariat permettra à ATEME de fournir à la société des codeurs Kyrion à latence ultra faible.

Kyrion d'ATEME offre un codage H.264 et HEVC multicanaux de haute qualité, conçu pour une vaste gamme d'applications de télévision numérique. Son noyau d'encodage à la pointe de la technologie permettra à HKL de réduire la bande passante et d'atteindre son auditoire avec une qualité d'image révolutionnaire.

Les codeurs seront utilisés aux côtés des émetteurs de radiodiffusion HKL pour répondre à la demande croissante du marché de la radiodiffusion au Brésil pour un encodage vidéo de haute qualité et des transmissions de radiodiffusion.

Le 23 mai 2019 : ATEME soutien France Télévision dans le lancement de France TV Sport UHD 4K

A l'occasion du tournoi 2019 de Roland Garros, France Télévisions lance **France TV Sport UHD 4K**, une chaîne événementielle diffusée 24h/24 lors de cette nouvelle édition du tournoi.

Cette chaîne en partenariat avec la Fédération Française de Tennis, donnera accès gratuitement aux meilleurs matchs du court central Philippe Chatrier couvert cette année par 14 caméras Ultra Haute Définition associées à une prise de son immersive en 3 dimensions.

Le public aura accès à une image inégalée, avec une définition 4 fois supérieure et dotée d'une gamme de couleurs au plus proche de la réalité.

Avec un parc de plus de 5 millions de téléviseurs UHD en France et des ventes annuelles de plus d'un million de récepteurs, l'UHD devient le futur standard de la télévision. France Télévisions, Orange, Eutelsat et leurs partenaires entendent accompagner son développement et fournir aux téléspectateurs des contenus UHD toujours plus nombreux.

France Télévisions remercie ses partenaires technologiques notamment ATEME pour la compression du signal.

Le 11 juin 2019 : ENMA choisi ATEME pour la diffusion du tournoi de football de la coupe d'Afrique des Nations 2019

ATEME annonce que l'autorité nationale égyptienne des médias (ENMA) a sélectionné ATEME pour couvrir la coupe d'Afrique des nations 2019 qui se déroulera du 21 juin au 19 juillet 2019. A cette occasion, ATEME a fourni à ENMA une solution de tête de ligne vidéo complète basée sur ses encodeurs/décodeurs Kyrion et TITAN pur multiplexeur logiciel. Le système est installé sur 12 sites en Égypte pour acheminer les signaux ASI aux émetteurs de télévision par TNT et la norme E3 G.703 aux réseaux existants.

1.3 Évènements postérieurs à la clôture

Le 18 juillet 2019 : ATEME s'associe à Eurovision services pour mettre à l'essai une solution filigrane lors d'un événement international du football

ATEME a collaboré avec Eurovision Service pour tester une solution de filigrane innovante en juin 2019 lors d'un événement international majeur de football à Paris. Cette solution repose sur l'utilisation d'une norme améliorée et sécurisée du protocole BISS pour aider les radiodiffuseurs à lutter contre le piratage. Avec cette solution, ATEME montre qu'il est possible d'améliorer la sécurité du contenu en direct lors d'évènements majeurs en utilisant une norme ouverte et interopérable développée par l'UER.

Le 27 août 2019 : Le forum SBTVD sélectionne MPEG-H Audio pour améliorer la télévision numérique brésilienne avec un son immersif et personnalisé

Le forum SBTVD (Système de télévision numérique brésilien / numérique) a sélectionné MPEG-H Audio en tant que système audio supplémentaire dans les spécifications ISDB-Tb. Cela permet aux radiodiffuseurs de fournir aux téléspectateurs brésiliens un son immersif et personnalisé par le biais du système SBTVD / ISDB-Tb existant en diffusant simultanément le son MPEG-H aux côtés du son AAC existant. Fraunhofer IIS, ses partenaires technologiques EITV et ATEME présenteront pour la première fois en direct la diffusion ISDB-Tb utilisant MPEG-H Audio lors du salon SET Expo 2019, qui se tiendra du 27 au 29 août à São Paulo, au Brésil.

Le 3 septembre 2019 : ATEME lance TITAN Playout, une solution de création dynamique de chaînes, de programmation virtuelle et de télévision personnalisée

Avec TITAN Playout, extension de la solution TITAN, ATEME offre une solution de diffusion promettant un rendu, une flexibilité et une disponibilité de haut niveau. Cette solution innovante est la réponse à la demande croissante de contenus vidéo sur mesure : elle

permet à la fois une création efficace de chaînes linéaires 24h/24, 7j/7 et aussi facilite la création de chaîne pop-up pour des évènements de court terme ou une programmation personnalisée sur des services D2C/OTT.

Par ailleurs, la solution d'ATEME comprend un « Media Asset Manager » complet, conçu pour valoriser les bibliothèques de vidéos linéaires ou à la demande. Elle intègre également une fonction intelligente d'édition de programmes hors ligne destinée à préparer efficacement des playlists de chaînes et à générer des grilles de programmation virtuelles. Enfin, grâce à son architecture microservices virtualisée native, TITAN Playout peut être déployée sur site ou dans le cloud, ce qui réduit les dépenses d'investissement et opérationnelles tout en assurant un fonctionnement optimal.

Le 5 septembre 2019 : ATEME lance sur IBC2019 des solutions nouvelles et améliorées pour prendre en charge l'évolution du paysage médiatique

ATEME fera la démonstration de ses dernières innovations au salon IBC de cette année, y compris son nouveau TITAN Solution de diffusion, pour souligner son soutien continu aux fournisseurs de contenu, aux fournisseurs de services et aux nouveaux médias alors qu'ils entrent dans une nouvelle ère de la radiodiffusion.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en K€ sauf indication contraire.

2.1 Principe d'établissement des comptes

Déclaration de conformité

La Société ATEME a établi ses comptes consolidés arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 septembre 2019, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne, intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du Comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Conformément aux dispositions du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 30 juin 2019 d'ATEME ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toutes l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes consolidés. Ces notes doivent donc être complétées par la lecture des comptes consolidés IFRS d'ATEME publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les principes et méthodes comptables et options retenues par la Société sont décrits ci-après. Dans certains cas, les normes IFRS laissent le choix entre l'application d'un traitement de référence ou d'un autre traitement autorisé.

Principe de préparation des états financiers

Les comptes du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Continuité d'exploitation

L'hypothèse de continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 30 juin 2019 a été retenue par le Conseil d'Administration sur la base des hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et de la marge brute.

Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour le Groupe au 1er janvier 2019 :

- *IFRS 16 - Locations* publiée le 13 janvier 2016. Cette norme aligne le traitement des locations simples sur celui appliqué aux contrats de location financement (i.e. reconnaissance au bilan d'une dette au titre des paiements futurs de location et d'un droit d'utilisation) ;
- *IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux* publiée le 7 juin 2017 ;
- *Amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation de régime*, publié le 7 février 2018 ;
- *Cycle d'amélioration des normes IFRS 2015-2017*, publié le 12 décembre 2017 ; et
- *Amendements à IFRS 9 - Instruments Financiers* publiés le 12 octobre 2017.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société, à l'exception d'IFRS 16.

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, jugements et hypothèses ont été retenues par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats

réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2018 à savoir :

- Attribution de bons de souscriptions d'actions ou de bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises aux salariés, dirigeants et aux prestataires extérieurs,
- Capitalisation des frais de développement à l'actif,
- Dépréciation des stocks,
- Dépréciation des créances clients,
- Reconnaissance du chiffre d'affaires,
- Provision pour risques et charges,
- Dettes sur obligations locatives,
- Estimation du crédit d'impôt recherche.

2.3 Changement de méthode comptable

Changement de méthode

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Elle remplace IAS 17, Contrats de location, IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC-15 « Contrats de location-exploitation-incitations » et SIC-27 « Évaluation de la substance des transactions revêtant la forme juridique d'un contrat de location ». La norme IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicable aux contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location selon un modèle unique au bilan similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement selon IAS 17. La norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les locataires (contrats de location d'actifs de « faible valeur » et contrats de courte durée, inférieure à 12 mois). À la date d'entrée en vigueur d'un contrat de location, le preneur enregistre un passif au titre des paiements de location (c'est-à-dire le passif locatif) et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du contrat (c'est-à-dire l'actif avec droit d'usage). Les preneurs sont tenus de comptabiliser séparément les intérêts débiteurs sur le passif du contrat de location et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation. La modification de la présentation des charges de contrats de location simple entraîne une augmentation correspondante des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Selon la nouvelle norme, le Groupe a déterminé la durée du contrat de location, y compris l'option de prorogation ou de résiliation convenue par le preneur. L'évaluation de ces options a été effectuée au début d'un contrat de location et a nécessité le jugement de la direction. L'évaluation du passif au titre de la location à la valeur actuelle des paiements de location restant requis en utilisant un taux d'actualisation approprié conformément à IFRS 16. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, s'il est impossible de le déterminer, au taux d'emprunt supplémentaire à la date du début du bail. Le taux d'emprunt supplémentaire peut avoir une incidence importante sur la valeur actuelle nette de l'actif lié au droit d'utilisation et du passif au titre des contrats de location comptabilisés, ce qui nécessite du jugement.

Les locataires réévaluent le passif du contrat de location à la survenance de certains événements (par exemple, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de location futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements). Le preneur comptabilise généralement le montant de la réévaluation du passif du contrat de location en tant qu'ajustement de l'actif lié au droit d'utilisation.

Passage à IFRS 16

Le Groupe a décidé d'adopter la norme IFRS 16 en appliquant la méthode rétrospective modifiée aux contrats précédemment comptabilisés en tant que contrats de location. Par conséquent, les contrats de location ne seront comptabilisés au bilan qu'au 1er janvier 2019 et les informations comparatives ne sont pas retraitées.

Ces passifs sont évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019. L'actif lié au droit d'utilisation est évalué à un montant égal au passif du loyer, ajusté du montant des éventuels paiements d'avance ou provisionnés relatifs à ce contrat de location constatés dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application.

Conformément à la norme IFRS 16, le Groupe applique les principes suivants :

- Application d'un taux d'actualisation unique aux actifs présentant des caractéristiques similaires, sachant que pour ATEME, les biens sont principalement situés en France et concerne des biens immobiliers ; et
- Utilisation de l'exemption proposée par la norme sur les contrats de location pour lesquels les termes du contrat de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date de transition.

Le Groupe exclut les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de la demande initiale.

Cette norme oblige les preneurs à comptabiliser, pour tous les contrats de location éligibles, tous les paiements de location restants sous la forme :

- A l'actif, d'un droit d'utilisation, en immobilisations corporelles ;
- Au passif, d'une dette liée aux contrats de location, comptabilisée en passif financier.

L'application de cette norme à compter du 1er janvier 2019 a entraîné une augmentation des passifs financiers de la Société de 2 419 milliers d'euros et une augmentation des immobilisations corporelles de 2 419 milliers d'euros (voir note 4 et 12.3). Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué par le Groupe aux passifs liés aux contrats de location, comptabilisé dans les états financiers consolidés au 1er janvier 2019, était de 1,50%.

Le rapprochement entre les passifs au titre des contrats de location comptabilisés au 1er janvier 2019 et les engagements au titre des contrats de location non résiliables divulgués au 31 décembre 2018 est ventilé comme suit :

Engagements hors bilan relatifs aux contrats de location au 31 décembre 2018	2 624
Contrats retraités antérieurement selon IAS 17	692
Écarts dus aux différences de taux de change	5
Baux inférieurs à 12 mois	(100)
Ecarts dus à la différence de durée retenue entre EHB et IFRS 16	(11)
Actualisation selon la durée retenue pour IFRS 16	(99)
Dettes au titre des contrats de location au 1er janvier 2019	3 111
<i>Dont impact IFRS 16</i>	<i>2 419</i>

Les impacts de la norme IFRS 16, incluant le maintien de l'application de la norme IAS 17, sur le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie s'analysent comme suit :

Au 30 juin 2019			
Montants en €	Publié	Impact IFRS 16	Hors IFRS 16
Chiffre d'affaires	30 081		30 081
Coût des ventes	(16 029)	(2)	(16 031)
Marge brute	14 052	(2)	14 050
Frais de recherche et développement	(4 507)	(7)	(4 514)
Frais de marketing et vente	(9 095)	(2)	(9 097)
Frais généraux et administratifs	(1 706)	(1)	(1 707)
Résultat opérationnel	(1 256)	(11)	(1 267)
Charges financières	(102)	16	(86)
Produits financiers	4		4
Gains et pertes de change	159		159
Résultat avant impôts	(1 194)	5	(1 189)
Charge d'impôts	12		12
Résultat net	(1 182)	5	(1 177)

Au 30 juin 2019			
Montants en €	Publié	Impact IFRS 16	Hors IFRS 16
Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles	(434)	(239)	(673)
Flux de trésorerie généré par l'investissement	(1 000)		(1 000)
Flux de trésorerie généré par les activités de financement	(269)	239	(30)
Incidences des variations des cours de devises	14		14
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(1 689)	-	(1 689)
Trésorerie à l'ouverture	6 206		6 206
Trésorerie à la clôture	4 517		4 517
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(1 689)	-	(1 689)

2.4 Périmètre et méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, ce pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les états financiers de la filiale sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

A la date de publication des états financiers consolidés semestriels, la Société détient les sociétés suivantes :

Sociétés	Pays	Contrôle du Groupe en %	Intérêt (en %)
ATEME SA	France	Société mère	
ATEME USA Inc	Etats Unis	100	100
ATEME Canada	Canada	100	100
ATEME Singapour	Singapour	100	100
ATEME Japon KK	Japon	100	100
ATEME Australie	Australie	100	100

Ateme Australie est une nouvelle société créée sur le 1er semestre 2019.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les projets dont les coûts de développement ont été activés concernent les projets Kyrion, TITAN File et TITAN Live pour les années 2010 à 2019.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en K€)	Logiciels (droit d'utilisation)	Logiciels	Frais de développement	En-cours	Total	Dont impact cash	Impact non cash
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	68	802	4 167	826	5 862	-	-
Capitalisation des frais de développement	-	-	107	193	300	300	-
Acquisition	-	180	-	-	180	180	-
Cession/Mise au rebut	-	-	-	(76)	(76)	-	(76)
Transfert	-	-	535	(535)	-	-	-
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	68	981	4 809	409	6 266	480	(76)
AMORTISSEMENTS							
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	68	667	3 306	-	4 041	-	-
Augmentation		119	275		393	-	393
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	68	786	3 581	-	4 434	-	393
VALEURS NETTES COMPTABLES							
Au 31 décembre 2018	-	135	860	826	1 821		
Au 30 juin 2019	-	196	1 227	409	1 832		

Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36 en application des règles décrites dans les notes aux états financiers consolidés clos au 31 décembre 2018.

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en K€)	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	Matériel de bureau, informatique et mobilier (droits d'utilisation)	Matériel de transport	Construction (droits d'utilisation)	En-cours	Total	Impact cash	Impact non cash
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	819	6 536	1 957	7	-	47	9 366		
Impact 1ère application IFRS 16			15		2 404		2 419		2 419
Acquisition	12	347					358	358	-
Transfert		47				(47)	-	-	-
Incidence des cours de change	1	3			1		4	-	4
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	832	6 932	1 971	7	2 404	-	12 146	358	2 422

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	461	4 307	1 307	7	-	-	6 082		
Impact IFRS 16			166		230		396	-	396
Augmentation	44	566					610	-	610
Incidence des cours de change		1					1	-	1
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	505	4 874	1 473	7	230	-	7 089	-	1 007

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2018	358	2 229	649	-	-	47	3 283		
Au 30 juin 2019	326	2 058	498	0	2 174	-	5 057		

Note 5 : Autres actifs financiers non courants

AUTRES ACTIFS FINANCIERS (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Prêts	256	238
Dépôts de garanties	368	225
Contrat de liquidité - Solde	153	84
Réserves de financement Cautions Factor	6	458
Total autres actifs financiers non courants	784	1 005

Les dépôts de garanties concernent principalement les dépôts versés dans le cadre des baux commerciaux signés.

La réserve de financement et la caution liée au factor ont été affectées en autres actifs financiers et représente le solde des sommes dues par le factor au 30 juin 2019.

A noter que le Groupe a mis fin à son contrat d'affacturage le 1^{er} janvier 2019.

Note 6 : Stocks

STOCKS (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Stocks de matières premières	238	314
En-cours de production Biens et Services	1 252	1 444
Stocks de marchandises	2 497	2 152
Total brut des stocks	3 987	3 910
Dépréciation des stocks de matières premières	(23)	(7)
Dépréciation des stocks de marchandises	(278)	(278)
Total dépréciation des stocks	(301)	(285)
Total net des stocks	3 686	3 625

Note 7 : Créances

7.1 Créances clients

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	22 715	22 248
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(441)	(383)
Total net des clients et comptes rattachés	22 274	21 865

Affectation créances clients par échéance (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Part non échue	10 937	13 449
Echue à moins de 90 jours	6 487	5 006
Echue entre 90 jours et six mois	2 946	1 809
Echue entre six mois et douze mois	1 269	906
Echue au-delà de douze mois	1 076	1 078
Total clients et comptes rattachés	22 715	22 248

7.2 Autres créances

AUTRES CREANCES (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Crédit d'impôt recherche (1)	3 193	2 210
Autres crédits d'impôts	-	180
Taxe sur la valeur ajoutée	831	1 434
Personnel et comptes rattachés	11	-
Fournisseurs débiteurs	92	78
Etat, autres créances	1 144	763
Charges constatées d'avance	1 220	770
Divers	388	339
Total autres créances	6 880	5 774

(1) Crédit d'impôt recherche (« CIR ») et Crédit d'impôts Innovation « CII »

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 17, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en moins des charges de recherche au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

Il est présenté en subvention au niveau de la catégorie des « Frais de recherche et développement ».

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») et Crédit d'Impôt Innovation est remboursable l'année suivant celle de sa constatation :

- CIR 2019 : 1 100 K€ de provision ;
- CIR 2018 : 2 093 K€ non remboursé à ce jour ;
- CIR 2017 : 117 K€ remboursé pour un montant de 78 K€. Un montant de 39 K€ trop provisionné a été repris sur la période.

Note 8 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Comptes bancaires	4 526	6 254
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	4 526	6 254

Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019 :

(Montants en K€)	30/06/2019		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	784	784		784	
Clients et comptes rattachés	22 274	22 274		22 274	
Autres créances	92	92		92	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 526	4 526	4 526		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	27 676	27 676	4 526	23 150	-
Dettes financières non courantes	6 159	6 159			6 159
Dettes financières courantes	1 758	1 758			1 758
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 828	7 828			7 828
Autres passifs courants	560	560			560
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	16 305	16 305	-	-	16 305

(Montants en K€)	31/12/2018		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
Rubriques au bilan	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	1 005	1 005		1 005	
Clients et comptes rattachés	21 865	21 865		21 865	
Autres créances	78	78		78	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 254	6 254	6 254		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	29 203	29 203	6 254	22 948	-
Dettes financières non courantes	5 022	5 022			5 022
Dettes financières courantes	1 444	1 444			1 444
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 738	8 738			8 738
Autres passifs courants	538	538			538
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	15 742	15 742	-	-	15 742

(Montants en K€)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2019		Impacts compte de résultat au 30 juin 2018	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Passifs				
Passifs évalués au coût amorti : emprunts auprès des établissements bancaires	58		40	
Passifs évalués au coût amorti : emprunts obligataires				
Passifs évalués au coût amorti : avances	44		36	

Note 10 : Capital

Capital émis

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2019	31/12/2018
Capital (en K euros)	1 463	1 457
Nombre d'actions	10 452 811	10 405 404
dont Actions ordinaires	10 452 811	10 405 404
Valeur nominale (en euros)	0,14 €	0,14 €

Exercice d'options de souscriptions d'actions et attribution d'actions gratuite de la Société

Au cours de l'exercice 2019, 47 407 options de souscription d'actions de la Société ont été exercées :

- L'augmentation de capital corrélative à cette opération a été constatée par le Conseil d'Administration dans le procès-verbal en date du 30 janvier 2019 ;
- Chaque titulaire a procédé au paiement du prix de souscription des actions lors de l'exercice options pour un montant total de 310 K€, dont 303 K€ imputés en prime d'émission.

L'impact sur le résultat par action est présenté en note 21.

Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours du 1^{er} semestre 2019.

Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

Note 11 : Bons de souscriptions d'actions, stock-options, bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise et actions gratuites

Stock-options (« SO »)

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS 2 :

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre de bons exercés	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre
Ca du 11 mai 2011	SO _{2011 1}	42 000	2 000	40 000	-	-
CA du 7 mars 2013	SO _{2011 3}	92 400	27 000	47 400	18 000	18 000
CA du 7 mars 2013	SO _{2013 1}	117 500	67 500	33 403	16 597	16 597
CA du 24 mars 2014	SO _{2013 2}	92 500	20 594	23 281	48 625	48 625
CA du 20 janvier 2016	SO _{2014 1}	80 000	30 000	34 375	15 625	15 625
CA du 4 mai 2016	SO _{2014 2}	30 000	5 625	13 125	11 250	11 250
CA du 28 mars 2017	SO _{2014 3}	106 500	4 625	28 017	73 858	73 858
CA du 15 novembre 2018	SO ₂₀₁₇₋₁	69 000	-	-	69 000	69 000
CA du 15 novembre 2018	BSA ₂₀₁₈	28 000	-	-	28 000	28 000
Au 30 juin 2019		657 900	157 344	219 601	280 955	280 955
Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2						
Type	Prix de souscription par action en €	Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes) à la date d'attribution	
SO _{2011 1}	5,60 €	7 ans	52,22%	2,90%	170 365 €	
SO _{2011 3}	5,60 €	7 ans	47,75%	1,00%	336 439 €	
SO _{2013 1}	5,60 €	7 ans	47,75%	1,00%	427 831 €	
SO _{2013 2}	5,60 €	7 ans	46,15%	1,00%	329 640 €	
SO _{2014 1}	4,00 €	8 ans	35,50%	0,95%	104 958 €	
SO _{2014 2}	3,75 €	8 ans	35,50%	0,54%	39 871 €	
SO _{2014 3}	9,45 €	8 ans	34,86%	-0,13%	413 029 €	
SO ₂₀₁₇₋₁	10,80 €	8 ans	41,60%	0,00%	257 000 €	
BSA ₂₀₁₈	10,80 €	8 ans	41,60%	0,00%	104 290 €	

Actions gratuites (« AGA »)

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS 2 :

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'AGA caducs	Nombre d'AGA attribuées définitivement	Nombre d'AGA en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Valorisation totale
CA du 26 juillet 2016	AGA 2016-01	29 500	-	29 500	-	-	118 000 €
CA du 28 juillet 2017	AGA 2016-02	8 000	1 500	-	6 500	6 500	142 240 €
CA du 15 novembre 2018	AGA 2016-03	33 000	-	-	33 000	33 000	368 280 €
Au 30 juin 2019		70 500	1 500	29 500	39 500	39 500	628 520 €

Détail de la charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019

Date	Type	30/06/2018					30/06/2019				
		Nombre d'options en circulation	Coût probabilisé du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée au 30/06/2018	Nombre d'options en circulation	Coût probabilisé du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée au 30/06/2019
CA du 4 mai 2010*	SO ₂₀₁₀	-	632 822 €	568 551 €	-	568 551 €	-	632 822 €	568 551 €	-	568 551 €
Ca du 11 mai 2011	SO _{2011 1}	-	170 365 €	170 365 €	-	170 365 €	-	170 365 €	170 365 €	-	170 365 €
CA du 7 mars 2013	SO _{2011 3}	18 000	336 439 €	289 462 €	-	289 462 €	18 000	289 462 €	289 462 €	-	289 462 €
CA du 7 mars 2013	SO _{2013 1}	20 597	427 831 €	323 149 €	-	323 149 €	16 597	323 149 €	323 149 €	-	323 149 €
CA du 24 mars 2014	SO _{2013 2}	60 125	329 640 €	246 347 €	3 725 €	250 072 €	48 625	249 988 €	249 988 €	-	249 988 €
CA du 20 janvier 2016	SO _{2014 1}	21 875	104 958 €	50 607 €	8 881 €	59 488 €	15 625	65 599 €	59 649 €	2 666 €	62 315 €
CA du 4 mai 2016	SO _{2014 2}	11 250	39 871 €	30 545 €	4 430 €	34 975 €	11 250	39 871 €	35 934 €	1 123 €	37 057 €
CA du 28 mars 2017	SO _{2014 3}	80 000	413 029 €	189 315 €	99 904 €	289 219 €	73 858	390 191 €	307 426 €	29 909 €	337 335 €
CA du 15 novembre 2018	SO _{2017 1}	-	632 822 €	568 551 €	-	-	69 000	285 785 €	17 522 €	90 047 €	107 569 €
CA du 15 novembre 2018	BSA ₂₀₁₈	-	170 365 €	170 365 €	-	-	28 000	115 971 €	7 110 €	36 541 €	43 651 €
Total - SO - BSA		211 847	2 454 955 €	1 868 342 €	116 940 €	1 985 282 €	280 955	2 563 203 €	2 029 156 €	160 286 €	2 189 442 €

Date	Type	30/06/2018					30/06/2019				
		Nombre d'options en circulation	Coût probabilisé du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée au 30/06/2018	Nombre d'options en circulation	Coût probabilisé du plan ajusté des caducs	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée au 30/06/2019
CA du 26 juillet 2016	AGA 2016-01	-	118 000 €	118 000 €	-	118 000 €	-	118 000 €	118 000 €	-	118 000 €
CA du 28 juillet 2017	AGA 2016-02	8 000	142 240 €	60 793 €	52 683 €	113 476 €	6 500	104 452 €	84 277 €	16 117 €	100 394 €
CA du 15 novembre 2018	AGA 2016-03	-	-	-	-	-	33 000	368 280 €	30 690 €	92 070 €	122 760 €
Total AGA		8 000	260 240 €	178 793 €	52 683 €	231 476 €	39 500	590 732 €	232 967 €	108 187 €	341 154 €

Note 12 : Emprunts et dettes financières

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (Montant en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Dettes financières non courantes	6 159	5 022
Dette relative aux obligations locatives (IFRS 16)	2 005	386
Avance remboursable	1 213	1 476
Emprunts auprès des établissements de crédits	2 942	3 160
Dettes financières non courantes	6 159	5 022
Dettes financières courantes	1 758	1 444
Dette relative aux obligations locatives (IFRS 16)	714	306
Avance remboursable	556	548
Emprunts auprès des établissements de crédit	479	541
Concours bancaires courants	9	48
Dettes financières courantes	1 758	1 444
Total dettes financières	7 917	6 466
Dont part à - 1 an	1 758	1 444
Dont part de 1 à 5 ans	5 659	4 322
Dont part à plus de 5 ans	500	700

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (Montant en K€)		Emprunts auprès des établissements de crédits	Avances remboursables	Total	Concours bancaires courants	Dettes locatives (IFRS 16)
Au 31 décembre 2018		3 701	2 024	5 725	48	692
Variation cash	Encaissement	-	-	-	-	-
	Décaissement	(280)	(300)	(580)	(44)	(393)
	Flux de trésorerie	(280)	(300)	(580)	(44)	(393)
Variation non cash	Effets de change	-	-	-	-	-
	Intérêts courus	-	-	-	5	-
	Impact IFRS 16	-	-	-	-	2 419
	Coût de l'actualisation	-	44	44	-	-
	Total non cash	-	44	44	5	2 419
Au 30 juin 2019		3 421	1 769	5 190	9	2 719

12.1. Emprunts auprès des établissements de crédits

EVOLUTION DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (Montant en K€)	Emprunts auprès des établissements de crédit
Au 31 décembre 2018	3 701
(-) Remboursement	(280)
Au 30 juin 2019	3 421
Dont part à - 1 an	479
Dont part de 1 à 5 ans	2 442
Dont part à plus de 5 ans	500

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

12.2. Avances remboursables

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES ET DES SUBVENTIONS (Montants en K€)	PTZI	FEI	Bpifrance Innovation	Total
Au 31 décembre 2018	977	786	261	2 024
(-) Remboursement	(150)	(100)	(50)	(300)
Charges financières	18	3	24	45
Au 30 juin 2019	846	689	234	1 769

Dont part à - 1 an	271	195	90	556
Dont part de 1 à 5 ans	575	494	144	1 213

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du 1^{er} semestre 2019 ni reçu de versements complémentaires au titre des avances existantes.

12.3. Dettes relatives aux obligations locatives

EVOLUTION DES DETTES RELATIVES AUX OBLIGATIONS LOCATIVES (Montant en K€)	Dettes financières - Matériel de bureau	Dettes financières - Construction	Total	Part courante	Part non courante
					De 1 à 5 ans
Au 31 décembre 2018	692	-	692	306	386
(+) Impact 1ère application IFRS 16	15	2 404	2 419		
(-) Remboursement	(166)	(226)	(393)		
Au 30 juin 2019	541	2 178	2 719	714	2 005

Note 13 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective SYNTEC.

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2019		31/12/2018	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
Age de départ à la retraite	Départ volontaire (65-67 ans)			
Convention collectives	SYNTEC			
Taux d'actualisation	1,07%		1,83%	
Table de mortalité	INSEE 2017			
Taux de revalorisation des salaires	2,00%			
Taux de turn over	Fort			
Taux de charges sociales	47%	43%	47%	43%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

Montants en K€	Engagement de retraites
Au 31 décembre 2018	607
Coûts des services passés	37
Coûts financiers	6
Ecart actuariels	(90)
Au 30 juin 2019	560

Note 14 : Provisions

PROVISIONS (montant en K€)	30/06/2019				
	Montant début periode	Dotations	Reprises	Reprises sans objets	Montant fin période
Provisions pour charges	11				11
Total provisions pour risques et charges	11	-	-	-	11

Litiges et passifs

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

Litiges prud'homaux

Les montants provisionnés sont évalués, au cas par cas, en fonction des risques estimés encourus à date par la Société, sur la base des demandes, des obligations légales et des positions des avocats.

Note 15 : Fournisseurs et autres passifs courants

15.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an à la fin de chaque exercice en question.

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	6 368	7 818
Factures non parvenues	1 460	920
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 828	8 738

15.2 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en k€)	30/06/2019	31/12/2018
Personnel et comptes rattachés	1 040	970
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 148	1 209
Autres impôts, taxes et versements assimilés	253	18
Total dettes fiscales et sociales	2 441	2 197

15.3 Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en k€)	30/06/2019	31/12/2018
Avances et acomptes clients - RRR	31	42
Produits constatés d'avance (1)	5 519	4 180
Autres dettes	460	447
Impôt sur les sociétés	6	6
Comptes courants hors Groupe	62	44
Total autres passifs courants	6 078	4 718

(1) Les PCA sont liés aux passifs de contrats clients et sont détaillés en note 16.

Note 16 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est composé essentiellement de la commercialisation de produits (décodeurs, encodeurs...), de solutions destinées à l'acquisition, le traitement et la transmission de l'information ainsi que de contrat de maintenance et de services.

Jusqu'au 31 décembre 2018, le Groupe commercialisait des licences de propriété intellectuelle statique avec le transfert au client d'un droit d'utilisation de la propriété intellectuelle telle qu'elle existe au moment précis où la licence est octroyée (licence statique). Dans ce cas précis, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque l'obligation de prestation promise au contrat est satisfaite.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la société propose des offres de licence dynamique à ses clients, cette offre pluriannuelle permet au client de bénéficier de licences illimitées incluant les montées en version de la roadmap produit pendant la durée de contrat. L'analyse contractuelle de ces contrats conduit à identifier deux obligations de performance :

- Une au titre de la licence vendue initialement qui procure immédiatement des bénéfices au client, le chiffre d'affaires est alors reconnu dès que la licence est octroyée. L'analyse du montant à reconnaître est réalisée contrat par contrat pour identifier la juste valeur de la licence ;

- Une au titre des montées de version qui sont jugées critiques pour le client et lui procurent des avantages complémentaires, ce chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat (en ligne avec le rythme des montées de version).

Le chiffre d'affaires par zone géographique pour les 1er semestre 2019 et le 1er semestre 2018 est le suivant :

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
France	3 236	2 610
Reste du monde	26 844	20 626
Total chiffre d'affaires	30 080	23 236

Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient respectivement, 13.8%, 32.0% et 44.9% de son chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2019 ; 7.4%, 25.3% et 37.4% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2018.

Le Groupe a un chiffre d'affaires réparti de façon assez équilibrée entre ses principaux clients et estime donc à ce jour n'être confronté qu'à un risque limité de dépendance vis-à-vis de ses clients.

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
EMEA	9 916	8 780
USA Canada	10 691	8 506
Amérique Latine	5 450	3 090
Asie Pacifique	4 023	2 859
Total	30 080	23 236

Le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe s'établit comme suit :

Catégorie de ventes (Montants en K€)	Méthode de reconnaissance selon IFR 15	30/06/2019	30/06/2018
Licences statiques, matériels	Immédiatement	24 649	20 472
Licences dynamiques	Progressivement	1 893	0
Maintenances	Progressivement	3 538	2 764
Total		30 080	23 236

Note 17 : Détails des charges et produits par fonction

17.1 Coût des Ventes

COUTS DES VENTES (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Achats de marchandises	(13 194)	(11 345)
Charges de personnel	(2 033)	(1 545)
Charges indirectes de production	(545)	333
Frais de transports	(256)	(225)
Coûts des ventes	(16 029)	(12 782)

17.2 Frais de Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	(4 607)	(3 882)
Divers	(342)	(354)
Amortissement des frais de R&D capitalisés	(275)	(314)
Honoraires	-	(63)
Dotations aux amortissements et provisions	(675)	(429)
Taxes et formation	(66)	(69)
Locations	(52)	(124)
Achats non stockés	(127)	(156)
Déplacements, Missions et Réceptions	(75)	(114)
Paiements fondés sur des actions	-	(2)
Capitalisation des frais de R&D net des sorties	224	294
Frais de Recherche et Développement	(5 993)	(5 212)
Crédit d'impôt recherche et Crédit impôt innovation	1 062	750
Subventions	424	532
Subventions	1 485	1 282
Frais de recherche et développement	(4 507)	(3 930)

17.3 Frais de Marketing & Ventes

FRAIS DE MARKETING ET VENTES (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	(6 444)	(5 853)
Frais de déplacements	(944)	(1 069)
Divers	(624)	(587)
Salons	(518)	(402)
Dotations aux amortissements et provisions	(225)	(143)
Taxes et formation	(121)	(126)
Locations	(95)	(228)
Paiements fondés sur des actions	(122)	(115)
Frais de marketing et ventes	(9 095)	(8 524)

17.4 Frais généraux et administratifs

FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	(789)	(645)
Honoraires	(588)	(345)
Frais de déplacements	(37)	(33)
Dotation aux amortissements et provisions	(56)	(36)
Locations	(11)	(26)
Divers	(84)	(133)
Paiements fondés sur des actions	(141)	(53)
Frais généraux et administratifs	(1 706)	(1 270)

Note 18 : Effectifs Groupe

EFFECTIFS	30/06/2019	30/06/2018
Coût des ventes	48	44
Recherche et développement	116	100
Marketing et vente	92	98
Frais généraux	18	18
Total effectifs au 31 décembre	274	260
dont Prestataires	71	69

Note 19 : Produits et charges financiers, nets

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Coût amorti de l'emprunt	(58)	(76)
Autres charges financières	(44)	(1)
Produits financiers	4	9
(Pertes) et gains de change	159	240
Total produits et charges financiers	62	172

Les charges financières sont constituées essentiellement de la désactualisation des avances remboursables, des intérêts sur les contrats de locations financements.

Note 20 : Impôts sur les bénéfices

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

IMPOTS DIFFERES (Montants en K€)	
Etat de la situation financière 31 décembre 2018	647
(Charge)/produits d'impôts différés	218
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19	(22)
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	842

Note 21 : Parties liées

Les transactions avec les sociétés liées se sont poursuivies sur les mêmes bases qu'en 2018 sans évolution significative.

Note 22 : Résultat par action

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Résultat de l'exercice (en K€)	(1 182)	(3 192)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	5 218 049	10 315 239
Nombre d'actions	5 218 049	10 315 239
Résultat de base par action (€/action)	(0,23)	(0,31)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	5 218 049	10 315 239
Stock-options	280 955	199 066
Actions gratuites	39 500	8 000
Nombre d'actions	5 538 504	10 522 305
Résultat dilué par action (€/action)	(0,23)	(0,31)

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Note 23 : Engagements hors bilan

La première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 (cf. notes 2.1 et 12.5) supprime la distinction entre les contrats de location financement et les contrats de location simple. La norme prévoit la comptabilisation en dette de l'obligation de paiement de la Société au titre des loyers futurs et à l'actif d'un droit d'utilisation.

A l'exception de l'effet de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, les engagements hors bilan entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 n'ont pas changé de façon significative sur la période.

4. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés résumés semestriels établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Ateme, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3 « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose les impacts de l'application de la nouvelle norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 26 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

BENOIT LAHAYE AUDIT ET ASSOCIES
BL2A

ERNST & YOUNG Audit

Mélanie Hus-Charles

Jean-Christophe Pernet